« Si un homme est accusé, il est innocent ou coupable. Innocent, il est exposé aux outrages et à la prison. Coupable, il n'est en paix ni avec lui-même ni avec la société. Or les innocents qui sont exposés aux outrages et à la prison sont malheureux par la faute d'autrui ; et les coupables qui ne vivent en paix ni avec eux-mêmes ni avec la société sont malheureux par leur propre faute. Donc un homme accusé est malheureux soit par sa propre faute soit par la faute d'autrui. »

Ces deux modes sont positifs. Le mode négatif, qui rejette le conséquent, nous donnera le sorite dilemmatique.

Si S est, M ou N est.
M est X
N est Y
X et Y sont P
Or P n'est pas :

Donc S n'est pas.

Si S n'est pas, ni M ni N ne sont.
M est X ou Y
N est A ou B
X et Y sont P
A et B sont P′
Or P et P′ sont :

Donc S est.

« Si l'on veut nier la connaissance humaine, il faut le faire en connaissance de cause ou sans connaissance de cause. Le premier est contradictoire, le second est absurde. L'un et l'autre sont contraires à la vérité. Or ce qui est contraire à la vérité est illogique. Donc on ne peut logiquement nier la connaissance humaine. »

« Si le moi n'existe pas, il n'y a ni connaissance ni émotion. Toute connaissance est vraie ou fausse, et toute émotion agréable ou pénible. La vérité et l'erreur sont des faits intellectuels ; le plaisir et la peine, des phénomènes affectifs. Or il existe des phénomènes affectifs et intellectuels. Donc le moi existe. »

Reste à examiner les règles du sorite. Ces règles ne présentent rien de particulier. Le sorite est un syllogisme composé : il est donc soumis à toutes les lois du syllogisme. S'il est catégorique, hypothétique ou disjonctif, il se conformera aux règles du syllogisme disjonctif, hypothétique ou catégorique. L'erreur si fréquente dans ces sortes de raisonnements réside surtout dans l'indétermination des termes et dans la manière captieuse de lier les propositions entre elles. Dans un sorite hypothétique ou disjonctif, si l'on a recours à la substitution, il faut que les termes soient strictement équivalents. Dans un sorite catégorique, il faut qu'ils soient exactement subordonnés et que les propositions se suivent toujours dans le même ordre. Le sorite progressif ou synthétique exige que le sujet de la première proposition devienne l'attribut de la seconde, le sujet de la seconde l'attribut de la troisième et ainsi de suite : la conclusion unit alors l'attribut de la première au sujet de la dernière. La sorite analytique ou regressif exige que l'attribut de la première proposition devienne le sujet de la seconde, l'attribut de la seconde le sujet de la troisième et ainsi de suite : la conclusion se compose alors du sujet de la première et du prédicat de la dernière. C'est l'ordre logique de la subordination, soit qu'on descende ou qu'on remonte l'échelle des espèces et des genres. L'un commence par le grand terme et procède du plus au moins ; l'autre débute par le petit terme et procède du moins au plus.

Sorite synthétique : $P > N > M > R > S$.
Sorite analytique : $S < R < M < N < P$.

Plusieurs paralogismes inventés par les anciens sont des sorites construits en violation de ces règles. Tel est le raisonnement par lequel Chrysippe le stoïcien voulait effrayer un marchand :

« Une pierre est un corps. Tout animal est un corps. Tout marchand est un animal : donc le marchand est une pierre. »

Pour aboutir à cette conclusion, il faudrait convertir la majeure et dire « tout corps est une pierre. » Mais alors le marchand eût reconnu l'erreur. Les propositions sont donc mal enchaînées.

Le Menteur est plus joli. « Epiménide disait : Tous les Crétois sont menteurs. Or Epiménide était Crétois. Donc il a menti en disant que les Crétois sont menteurs. Donc les Crétois ne sont pas menteurs. Or Epiménide était Crétois.

Donc il n'a pas menti en disant que les Crétois sont menteurs. Donc les Crétois sont menteurs. Or Epiménide était Crétois, etc. »

Raisonnement sans fin, dont le vice consiste dans l'indétermination des termes. Les Crétois ne sont pas un genre d'hommes qui aient pour caractère infaillible le mensonge, et un savant de la Crète n'est pas une espèce de ce genre.

Même vice dans le sorite de Cyrano de Bergerac :

« L'Europe est la plus belle partie du monde. La France est le plus beau royaume de l'Europe. Paris est la plus belle ville de France. Le collége de Beauvais est le plus beau collége de Paris. Ma chambre est la plus belle chambre du collége de Beauvais. Je suis le plus bel homme de ma chambre. Donc je suis le plus bel homme du monde. »

Il ne faut pas prendre des notions collectives pour des espèces. Il ne faut pas non plus faire de raisonnement mathématique sur des quantités indéterminées. Tel est le vice du paralogisme des anciens appelé le Monceau, qui sans doute a donné son nom au sorite :

« Si l'on ôte un grain de blé d'un monceau, y a-t-il encore un monceau? Sans doute. Et si l'on enlève un second grain? Oui. Et un troisième? Encore. Mais quand il n'y a plus de grain, est-ce encore un monceau? Non. Cependant, avant la soustraction du dernier grain, il y avait encore un monceau : un seul grain de blé fait donc tout un monceau. »

On démontrerait de la même manière qu'un arbre est une forêt et qu'un homme est un corps d'armée ou une assemblée du peuple.

Montaigne donne, d'après Plutarque, un autre sorite, conforme aux lois et singulièrement favorable à l'esprit des bêtes. « On rapporte que les Thraces lâchaient un renard sur une rivière glacée, avant d'en tenter le passage. Quand nous le verrions au bord de l'eau approcher son oreille bien près de la surface pour ouïr bruire l'eau dessous selon qu'il y a plus d'épaisseur en la glace, n'aurions-nous pas raison de juger qu'il lui passe par la tête ce même discours qu'il ferait en la nôtre, et que c'est une ratiocination et conséquence tirée du sens naturel : ce qui fait bruit se remue; ce qui se

remue n'est pas gelé; ce qui n'est pas gelé est liquide, et ce qui est liquide plie sous le faix. Donc l'eau qui fait bruit plie sous le faix. »

Vient enfin l'*épichérème*. C'est un raisonnement composé et contracté, c'est à dire un polysyllogisme dans lequel la majeure, la mineure ou les deux prémisses à la fois sont renforcées par une ou plusieurs propositions explicatives. La prémisse ainsi complétée devient une proposition causale qui tient lieu d'un syllogisme. L'épichérème est donc une série de propositions causales, où l'ordre logique des jugements est renversé dans chaque membre du polysyllogisme, sinon dans l'ensemble du raisonnement.

M est P, car il est R.
S est M, car il est N.

Donc S est P.

On voit que la majeure et la mineure sont des propositions causales. Chacune représente un syllogisme dont la majeure est sous-entendue et qui est soumise aux règles des propositions causales. Voici le développement du polysyllogisme :

R est P	N est M	M est P
M est R	S est N :	S est M :
M est P.	S est M.	S est P.

Nous avons donc trois syllogismes dans un épichérème complet. Le premier syllogisme a pour conclusion la majeure de l'épichérème; le second a pour conclusion la mineure; ces deux conclusions réunies forment les prémisses d'un troisième syllogisme et donnent la conclusion de l'épichérème. En conséquence, l'épichérème n'a aucune règle spéciale : tout se borne à l'observation des lois du syllogisme. Si l'on a quelque doute au sujet de la légitimité d'un raisonnement de ce genre, on n'a qu'à le développer dans ses diverses parties.

Exemple « toute science est utile, car elle enseigne la

vérité. Or la logique est une science, puisqu'elle expose la vérité sur la connaissance. Donc la logique est utile. »

Développement du raisonnement. 1. « La vérité est utile ; or la science est vérité : donc la science est utile. » 2. « Ce qui expose la vérité est science ; or la logique expose la vérité : donc la logique est science. » 3. « La science est utile ; or la logique est une science : donc la logique est utile. »

Cet épichérème n'est que le mode Barbara de la première figure, renforcé par des propositions explicatives. Il est évident, sans qu'on aille plus loin, que pareille addition peut se faire à tous les modes des quatre figures syllogistiques et qu'ainsi l'épichérème est aussi multiple que le syllogisme catégorique. Il y a plus. L'épichérème peut se présenter sous une forme hypothétique, disjonctive, dilemmatique, simple ou composée, pure ou mixte; il est aussi varié que toutes les autres formes du raisonnement et s'unit à toutes, sans en excepter l'enthymème, le sorite et même l'épichérème.

L'exemple qui précède est catégorique. Prenons un épichérème hypothétique :

Si S est M, il est P, car M est R, qui est P.
Or S est M, car il est N :

Donc S est P.

« Si la musique est un art, elle est un bien, car l'art est une partie de la destination de l'homme, qui est le bien. Or la musique est un art, puisqu'elle est le développement harmonique de la tonalité. Donc la musique est un bien. »

Épichérème disjonctif :

M est P ou P′, car il est R et T.
S et S′ sont M, car ils sont N :

S et S′ sont P ou P′.

« Toute action humaine est bonne ou mauvaise, car elle est libre et soumise à une loi morale. Or nos projets et nos résolutions sont des actions, parce qu'ils émanent de notre activité volontaire. Donc nos résolutions et nos projets sont bons ou mauvais. »

Épichérème dilemmatique :

Si S est, M ou N est.
Or M n'est pas, car il est X;
N n'est pas, car il est Y :

Donc S n'est pas.

C'est là la forme la plus ordinaire du dilemme, où la double alternative posée dans le conséquent de la majeure est immédiatement repoussée par un argument causal. La force probante du raisonnement dépend alors, non seulement de la valeur de la disjonction et de la détermination des termes M et N, mais de leur équivalence ou de leur subordination à X et Y. Tel est le dilemme par lequel Xénophane voulait réfuter la possibilité de la création ou de l'existence du monde matériel.

« Si le monde a été créé, il a été fait de quelque chose ou de rien : de quelque chose, c'est impossible, car il eût existé déjà; de rien, c'est impossible encore, car rien ne se fait de rien. Donc le monde n'a pas été créé. »

Enthymème épichérématique :

S est M, car il est N :
Donc S est P.

« Je pense, car je doute : donc je suis. » Il y a là deux syllogismes, privés de majeure. « Tout ce qui doute, pense; or je doute : donc je pense. Tout ce qui pense, existe; or je pense : donc j'existe. »

Sorite épichérématique :

S est R, car il est X ou X′.
R est M, car il est N.
M est P, car il est Y :

Donc S est P.

« Qui se souvient connaît, car le souvenir est un acte de la pensée ou de la conscience. Qui connaît peut se tromper, parce que l'égarement de l'intelligence est toujours possible dans un être fini. Qui peut se tromper est libre, car l'erreur est une déviation, une dérogation aux lois générales de la création. Donc qui se souvient est libre. »

Enfin l'épichérème peut être appuyé lui-même d'une ou de plusieurs propositions causales et s'élever ainsi à la seconde puissance.

Nul M n'est P, car M est X, par conséquent Y.
Tout S est M, car S est A, partant B :

Nul S n'est donc P.

« Aucun droit ne doit être abandonné à la bonne ou mauvaise volonté des hommes ; car le droit, comme ensemble des conditions nécessaires à la vie, est une obligation de la raison. Or l'instruction primaire est un droit, puisqu'elle est une condition nécessaire au développement moral de l'enfant, par conséquent à la réalisation de sa destinée comme être raisonnable. Donc l'instruction primaire ne doit pas être abandonnée à la bonne ou mauvaise volonté des parents. »

Tous les raisonnements qui précèdent, immédiats et médiats, simples ou composés, sont les formes organiques de la *déduction*. Les arguments à deux termes, les syllogismes, les sorites ou les épichérèmes, raisonnements du premier, du second et du troisième degré, composés de jugements catégoriques, hypothétiques ou disjonctifs, quelque variés qu'ils soient, ont toujours des conclusions moins étendues que les prémisses. Ils procèdent invariablement du tout à la partie, du plus au moins, du principe à la conséquence, selon les formules de l'inclusion ou de la raison suffisante; et si ces formules sont exactes, s'il est vrai que ce qui est dans le contenu est aussi dans le contenant, que ce qui est hors du contenant est également hors du contenu, ils sont les instruments nécessaires de toute *démonstration*. La vérité des prémisses assure la vérité de la conclusion, et la fausseté de la conclusion implique la fausseté des prémisses. Il n'y a pas de démonstration ni de déduction possibles en dehors de ces opérations ; car démontrer c'est montrer qu'une chose doit être ce qu'elle est, en vertu d'un principe supérieur et certain qui la contient dans sa généralité ou dont elle est un cas particulier. Or c'est là précisément l'essence du syllogisme, comme type de tous les raisonnements déductifs. La conclusion peut être universelle, particulière ou individuelle, mais elle est toujours une partie des prémisses, et sa légitimité est fondée dans celle de l'argument d'où elle découle. Je puis dire : « Pierre est mortel, parce qu'il est homme ; les plus grands personnages sont mortels, parce qu'ils sont hommes ; » j'ai pour garant dans les deux cas ce jugement universel : « tous les hommes sont mortels. » Si je veux obtenir ce jugement comme conclusion, je devrai prendre une prémisse encore plus étendue et dire « tous les hommes sont mortels, parce que tous les êtres finis sont soumis à la mort. » Le syllogisme peut donc conclure de l'universel à l'universel, de l'universel au particulier, ou de l'universel à l'individuel : en somme il descend toujours du tout à la partie.

Mais le raisonnement déductif n'épuise pas la fécondité de la pensée humaine. En examinant l'ensemble des combinaisons possibles entre l'universel, le particulier et l'individuel, on se demande s'il n'est pas permis aussi de raisonner de l'individuel soit à l'individuel, soit au particulier, soit à l'universel, ou bien du particulier à l'individuel, au particulier ou à l'universel. Aucune de ces opérations ne conclut du tout à la partie; une seule est déductive, c'est celle qui va du particulier à l'individuel; mais elle n'est pas conforme aux lois du raisonnement déductif, qui exige au moins une prémisse générale : de ce que quelques hommes sont peintres ou musiciens, je ne puis rien déduire au sujet de Pierre. Les autres raisonnements procèdent soit d'égal à égal, c'est à dire d'un individu à un autre, ou d'une partie à une autre, soit du moins au plus, c'est à dire d'un individu à quelques autres ou à tous les autres ou de quelques-uns à tous. Ces derniers se développent dans un ordre absolument contraire

à l'ordre des propositions dans un syllogisme. Ils ne sont donc pas déductifs, mais inductifs; la conclusion n'est pas renfermée dans les prémisses, mais les dépasse; ce n'est pas un procédé de spécification, mais de généralisation; la pensée ne descend plus du principe à la conséquence d'une manière synthétique, mais s'élève de la conséquence au principe d'après la méthode analytique. Il n'y a donc plus de démonstration, car ce qui est vrai de la partie n'est pas vrai pour cela du tout, mais il peut y avoir invention. On n'atteint plus la certitude, mais la probabilité ou l'hypothèse. Telle est la base et tels sont les caractères généraux des arguments inductifs, c'est à dire des raisonnements par *induction* et par *analogie*.

La légitimité du syllogisme implique le droit de la raison de formuler des jugements universels à priori, comme prémisses du raisonnement, et prouve en conséquence que l'homme possède des connaissances rationnelles, indépendantes de toute expérience. L'expérience ne donne rien d'universel, et sans jugements universels point de syllogisme. Aussi les sensualistes, les positivistes, en un mot tous les auteurs qui veulent limiter la pensée humaine aux représentations sensibles, aux purs phénomènes, doivent-ils, à l'exemple de M. Mill, contester la valeur du syllogisme et y voir une pétition de principe. En possession de ces prémisses, le logicien conclut avec assurance, sous la garantie des principes, sans avoir besoin de consulter l'observation. La conclusion bien déduite selon les règles n'est pas moins certaine que les prémisses. Aussi dans les époques où règne le syllogisme, comme au moyen âge, l'observation est-elle dédaignée ou proscrite. Le syllogisme est le raisonnement de l'autorité. Par contre, dans les époques où prédomine l'observation individuelle, comme dans les temps modernes, le syllogisme est décrié et passe pour une entrave à l'émancipation de l'intelligence. L'expérience est la voie de la liberté. L'Angleterre, grâce à son génie individualiste, se distingue naturellement dans cette lutte contre la déduction. Bacon a porté le premier coup au syllogisme, M. Mill le dernier. Si le syllogisme était une forme éphémère de la raison, il serait

mort, mais il n'est pas même blessé. Les coups tombent à faux, parce qu'ils sont dirigés d'une main mal assurée et qu'on n'en a point mesuré la portée. On n'a pas même discuté la question de la connaissance humaine, ni laissé soupçonner son influence sur la vie. Allez aux dernières conséquences de vos doctrines, et vous reculerez. S'il n'y pas de principes à priori en logique, il n'y en a pas non plus en morale ni en religion. Osez donc conclure! Non, le syllogisme et l'expérience, l'autorité et la liberté sont deux éléments également légitimes, également nécessaires à la science et à la vie. Le syllogisme est organisé d'une manière hiérarchique : de là sa puissance. La déduction seule peut confirmer ou contrôler les résultats de l'induction. Le syllogisme sans doute ne donne rien qui ne soit implicitement renfermé dans les prémisses, mais il certifie ce qui est connu. L'expérience a d'autres mérites : elle recherche curieusement les détails, elle scrute attentivement les replis et les obscurités des phénomènes, elle augmente sans cesse la somme de nos connaissances, elle est inventive enfin, et appuyée sur le procédé de la généralisation, elle forge des hypothèses qui sont utiles à la formation de la science et qui souvent sont des vérités. L'induction en ce sens complète la déduction : d'une part, elle vérifie si la conclusion d'un syllogisme est conforme à l'intuition de la réalité; de l'autre, elle fournit au syllogisme un grand nombre de prémisses qui sous forme de propositions générales sont au moins suggérées par l'observation, sinon tirées de l'expérience. Expliquons-nous.

L'induction et l'analogie partent de l'expérience, c'est à dire du fait ou du phénomène, comme le syllogisme part d'un principe ou d'une vérité générale. L'induction et l'analogie aboutissent à une proposition qui est censée universelle; le syllogisme aboutit à une proposition particulière, eu égard aux prémisses. L'induction et l'analogie procèdent donc du particulier à l'universel, comme le syllogisme procède de l'universel au particulier. D'un côté, il s'agit de réduire l'expérience à l'unité, de soumettre les phénomènes à des règles ou de construire le système de nos connaissances expérimentales; il s'agit de l'autre côté de lier tout ce qui est

acquis, d'enchaîner les conséquences aux principes ou d'établir le système de nos connaissances certaines. L'opposition est complète entre les deux opérations. Chacune a ses qualités propres : la première l'emporte par la hardiesse de ses conclusions, la seconde par la régularité de sa marche. Mais chacune aussi a ses défauts. L'induction et l'analogie manquent de prémisses universelles ; elles inventent, elles supposent, mais ne démontrent pas. Le syllogisme manque d'originalité et n'amène rien de nouveau ; il déduit, il démontre, mais n'invente pas. Il y a place pour tous deux dans l'ensemble des procédés de l'intelligence. L'induction et l'analogie sont excellentes pour étendre les limites du savoir, pour ébaucher des sciences nouvelles ; le syllogisme est parfait pour exposer des sciences arrivées à l'état de maturité. Les raisonnements inductifs et les raisonnements déductifs sont entre eux comme l'analyse est à la synthèse, dont ils sont les instruments.

Ces rapports et ces différences ont complétement échappé à M. Mill qui, après avoir ramené le syllogisme à l'induction, ramène l'induction au syllogisme. « As Archbishop Whately remarks, every induction is a syllogism with the major premise suppressed ; or, as I prefer expressing it, every induction may be thrown into the form of a syllogism, by supplying a major premise (1). »

Le syllogisme doit naturellement succéder à l'induction dans l'élaboration des sciences d'observation. Dans les époques de recherche, la première place appartient à l'induction ; dans les époques de construction, au syllogisme. Cela est logique, puisque l'induction aboutit à l'universel et que le syllogisme en part. Mais il n'en résulte pas que les prémisses d'un syllogisme soient nécessairement empruntées à l'expérience ; sinon le raisonnement tournerait dans un cercle et n'échapperait jamais au doute. En effet, les conclusions de l'induction et de l'analogie, par cela seul qu'elles dépassent les prémisses, ne sont que vraisemblables ; employées comme

(1) J. Stuart Mill, *A System of logic*, book III, of the ground of induction. V edit.

prémisses d'un syllogisme, elles ne conduiront qu'à d'autres vraisemblances. Impossible de sortir de cette impasse, si nous n'avions pas des connaissances à priori, à l'aide desquelles nous étendons les conclusions expérimentales et nous leur donnons le caractère de l'universalité et de la nécessité. Or c'est à ce titre, c'est comme notions générales et non comme notions abstraites et généralisées, qu'elles reparaissent comme arguments dans le syllogisme. Cette transformation est parfois arbitraire, et dans ce cas le syllogisme n'est pas une démonstration, mais souvent elle est suffisamment justifiée par des considérations synthétiques qui ne sont étrangères à aucun esprit, telles que la stabilité des lois de la nature.

Soit cet exemple « les corps plus denses que l'air, observés jusqu'ici, se précipitent vers le centre du globe, quand ils sont abandonnés à eux-mêmes : donc tous les corps dans les mêmes circonstances se précipiteront vers le centre du globe. » La conclusion en tant que tirée de l'observation est illégitime ; car l'observation ne porte pas sur l'avenir ; qui sait si les lois du mouvement des corps ne vont pas changer, ou pour mieux dire, qui sait s'il y a des lois? Que prouvent quelques phénomènes constatés pendant quelques siècles au sujet de tous les phénomènes à constater dans tous les temps? La cause de l'attraction est inconnue. La conclusion du raisonnement inductif est donc purement hypothétique, et aucune expérience ne saurait autoriser la forme de proposition universelle qu'elle affecte. Cependant elle est admise sans difficulté par les savants et les philosophes ; pourquoi? Parce qu'on se rend compte de la différence qui existe entre les esprits et les corps et qu'on accepte volontiers comme un lemme de la métaphysique, que l'activité de la matière est réglée, enchaînée, continue, qu'elle se produit toujours de la même manière dans les mêmes circonstances, en vertu de l'inertie, vu l'absence de toute volonté perturbatrice. Cet enchaînement parfait s'exprime dans l'idée de la Fatalité de la nature, opposée à la liberté de l'esprit, et la Fatalité veut dire que tout dans le monde physique est soumis à des lois constantes, auxquelles aucun corps ne saurait se soustraire

et qu'aucune puissance supérieure ne vient troubler par ses caprices. Voilà la stabilité des lois de la nature : elle ne vient pas de la physique comme science d'observation, mais de la métaphysique, comme science rationnelle, à priori, et s'ajoute, souvent à notre insu, aux conclusions expérimentales pour leur conférer une valeur que l'expérience ne leur donne pas.

Si l'on fait abstraction du principe de la permanence des lois de la matière, que reste-t-il des conclusions d'un raisonnement inductif? Vous prétendez sur la foi d'une nombreuse série d'observations que tous les corps sont mobiles, que les réactions sont égales aux actions, que les cadavres n'ont pas la vie; vous oubliez que, s'il n'y a point de lois, toutes les observations passées peuvent être l'effet du hasard ou le résultat d'une intervention arbitraire de la volonté divine, qui va cesser demain. Dieu n'est-il pas tout-puissant et ne peut-il pas par sa toute-puissance changer le cours actuel des choses et faire qu'un cadavre soit vivant? Vous dites que c'est impossible et contradictoire. Mais la contradiction est-elle défendue à Dieu? Que sont les miracles, sinon des déviations au cours de la nature? Vous rejetez les miracles comme contraires aux lois du monde : vous faites un cercle, car vous invoquez les lois pour prouver qu'il existe des lois. Soyons de bonne foi, on n'observe pas Dieu, on ne sait pas par voie d'expérience si Dieu existe ou non, s'il a une volonté ou non, s'il s'occupe ou non des affaires de ce monde, s'il dépend de lui de maintenir ou de modifier les propriétés des substances. Chacun de ces cas est regardé comme possible et a ses défenseurs dans la philosophie ou dans la théologie. Or si Dieu avait une volonté arbitraire et capricieuse, il n'y aurait manifestement rien de fixe ni de permanent, il n'y aurait aucune véritable loi dans le monde. Ce n'est donc pas par l'observation qu'on peut résoudre la question des lois de la nature. Cette question est subordonnée à celle de l'existence de Dieu, comme il est facile de le prouver. Un célèbre astronome, après avoir exposé les lois de la mécanique céleste, disait en parlant de Dieu : « Je n'ai pas eu besoin de cette hypothèse. » On peut lui répondre par un sorite hypothétique : « Si Dieu est une hypothèse, il peut exister; s'il existe, il peut avoir la volonté; s'il a une volonté, son activité peut être arbitraire et toute-puissante; si l'activité divine est arbitraire et toute-puissante, elle peut à chaque instant changer la constitution du monde. Or si Dieu peut à tout moment changer la constitution du monde, il n'y a plus de lois certaines. Donc si Dieu est une hypothèse, il n'y a plus de lois certaines. »

Ainsi l'induction et l'analogie sont complétement impuissantes sans la stabilité des lois de la nature, et cette stabilité ne peut être établie que par la métaphysique, jamais par l'expérience. Mais la permanence des lois une fois démontrée ou acceptée, rien n'empêche de considérer les conclusions expérimentales comme légitimes, sous des conditions déterminées. L'hypothèse alors devient vérité; la probabilité se change en certitude, grâce à une déduction latente. Dans l'exemple cité on dira « tous les corps gravitent vers leur centre d'attraction, parce que l'activité de la matière est soumise à des lois constantes et qu'ainsi les phénomènes qui se sont produits dans le passé doivent se reproduire infailliblement dans l'avenir sous l'empire des mêmes causes. » Du moment qu'un résultat de l'induction est certifié par un principe supérieur, il passe à bon droit comme prémisse universelle dans le syllogisme et sert à démontrer tous les cas particuliers qui à l'infini tombent sous l'application de la même loi « tous les corps à la surface de la terre tendent vers le centre du globe : donc aussi les métaux; donc aussi les pierres; donc aussi les liquides; donc aussi les gaz plus denses que l'atmosphère. »

Tel est le rapport logique qui existe entre l'induction et le syllogisme. Les savants se font d'étranges illusions à cet égard, quand ils se figurent que les conclusions universelles qu'on tire de l'expérience sont légitimes en elles-mêmes, sans le secours d'aucune déduction, et qu'elles sont admises comme telles à titre de prémisses dans un raisonnement démonstratif. Tout procédé analytique qui vise à l'universalité, qui proclame un principe ou une loi, doit passer sous le contrôle de la synthèse.—Entrons dans le détail des choses.